

Les habitants du nord de l'Ontario ont été privés de routes et de transport aérien. Leur unique moyen de transport a été VIA Rail.

Si la tempête était survenue le 16 janvier 1990, jour où entrent en vigueur les réductions de services de VIA Rail, les habitants du nord de l'Ontario auraient été dépourvus de tout moyen de communication, comme la chose va se produire dans l'année. Il est certain que le gouvernement n'a pas tenu compte du climat du nord de l'Ontario quand il a décidé de supprimer le Canadien et la ligne du CP qui desservent près de 400 000 personnes.

La tempête de vendredi fait voir à l'évidence que le gouvernement a pris la décision d'isoler ces communautés par un coup de tête idiot, car c'est la seule expression qui convienne. La population du nord de l'Ontario implore le gouvernement de changer d'avis avant qu'il ne soit trop tard.

Ne privez pas le nord de l'Ontario de ces trains de voyageurs car cela va priver les populations de Wawa, White River, Marathon, Terrace Bay, Schreiber, Nipigon, Red Rock, Hurkett, Dorion, McKenzie, Thunder Bay, Ignace, Dreyden, Kenora et tant d'autres petites localités de moins de 500 personnes de tout service ferroviaire, car c'est ce qui va arriver.

* * *

LA SEMAINE DE LA SENSIBILISATION AUX TROUBLES ALIMENTAIRES

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, aujourd'hui marque le début de la Semaine de sensibilisation aux troubles alimentaires.

Le Centre national d'information sur les troubles alimentaires travaille pour sensibiliser les Canadiens aux dangers graves que représentent pour la santé des troubles comme l'anorexie mentale, la boulimie et l'hyperphagie.

L'anorexie et la boulimie ont atteint des proportions épidémiques au Canada, touchant une étudiante d'université sur cinq et un nombre sans cesse croissant d'hommes. Entre 10 et 20 p. 100 des anorexiques meurent de ce problème alimentaire.

Le Centre national d'information sur les troubles alimentaires et l'Association pour la boulimie et l'anorexie travaillent pour aider les Canadiens à combattre le manque de respect de soi et les autres facteurs psychologiques, physiologiques et sociaux qui sont à l'origine de ces troubles alimentaires.

Article 31 du Règlement

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et tous les députés appuient ces organismes et leur souhaitent beaucoup de succès dans leur campagne de sensibilisation cette semaine.

* * *

LES RÉSIDENCES OFFICIELLES

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, la Commission de la capitale nationale souhaite établir une huitième résidence officielle au Canada, cette fois pour le chef de l'État-major de la Défense.

Ce projet survient à un moment où le gouvernement fédéral prêche l'austérité, où des milliers de Canadiens errent sans abri et où les soupes populaires n'ont jamais été aussi fréquentées. Quel sera le prochain projet à être entrepris? Le greffier du Conseil privé réclamera-t-il à son tour une résidence? Ou est-ce que ce sera le sous-ministre des Finances? Ou encore la présidente de la Commission de la capitale nationale?

Le gouvernement démantèle l'infrastructure nationale en réduisant les services de VIA Rail, en imposant des compressions budgétaires à Radio-Canada, en privatisant Air Canada et en refusant d'aider les municipalités à réparer leur infrastructure en ruine. Négligeant de se préparer pour l'avenir, le gouvernement réduit considérablement les crédits destinés à la recherche et au développement et affaiblit les mesures législatives environnementales.

Pourtant, il semble croire que toutes ces questions sont loin d'avoir la même importance qu'un logement subventionné pour le chef de l'État-major de la Défense. Il exhorte constamment les Canadiens à se serrer la ceinture, mais il ne pratique pas ce qu'il prêche. Il donne même l'impression d'avoir enlevé sa ceinture pour fouetter ces Canadiens. J'exige qu'il la remette, la resserre même davantage et entreprenne d'examiner enfin les questions importantes qui touchent l'ensemble des Canadiens.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): En cette ouverture de la 10^e Semaine annuelle de la petite entreprise au Canada, je voudrais profiter de l'occasion pour saluer les millions de Canadiens qui prennent des risques afin de faire démarrer des petites entreprises.

Monsieur le Président, depuis 1984, plus de 150 000 petites entreprises ont été créées à chaque année au Canada. Par ailleurs, une récente étude démontre que plus de 65 p. 100 d'entre elles ont survécu aux trois premières années cruciales.